



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2018

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le jeudi 5 juillet 2018 à 17 h, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

Sont absents au cours de la présente séance, Mme la conseillère Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza) ainsi que M. le conseiller Robert Lambertz.

Le directeur général, M. Hervé Rivet, et le greffier et directeur général adjoint, M. Pierre-Alain Bouchard, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h. Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Charette, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

049/05-07-18-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier, Pierre-Alain Bouchard, à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Renouvellement du contrat du directeur du Service de sécurité incendie
3. Période de questions du public
4. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE

050/05-07-18-A

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Alain Otto
Et résolu :

De mandater le maire et le directeur général à négocier le renouvellement du contrat du directeur du Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2018

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

051/05-07-18-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire soit levée, il est 17 h 01.

ADOPTÉE

Denis Charette
Maire

Pierre-Alain Bouchard
Greffier

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette
Maire